

# Histoire

**Octobre 1873.** L'affaire du drapeau blanc n'était-elle pas un alibi ?

## L'énigme du comte de Chambord



Par PHILIPPE  
DE SAINT  
ROBERT

**“Il n'avait plus confiance en la France, il savait qu'il ne pouvait rien faire de la France, et il a préféré voir la monarchie morte une fois pour toutes...”**

**L**e comte de Chambord, qui fut roi dix jours sous le nom d'Henri V, restera dans l'Histoire comme le fondateur de la III<sup>e</sup> République. La presse républicaine ne s'y trompa pas qui à sa mort, en 1883, lui tressa de tardives couronnes. La restauration manquée de 1873 demeure, comme celui à qui la responsabilité en revient, une énigme.

L'affaire du drapeau ne dit pas tout, au point qu'il est permis de se demander si elle n'a pas été un alibi. Toutes les propositions possibles furent faites pour régler la question, mais alternativement Chambord dit soit qu'il ne renoncerait jamais au drapeau blanc (mais la monarchie n'avait pas de drapeau ; ce fut tout au plus celui de la Restauration), soit qu'il réglerait ce problème avec l'Assemblée, mais on ne sut jamais ce qu'il imaginait, non plus

qu'on ne lui permit d'y prendre la parole.

Philippe Delorme vient d'établir une publication de “carnets inédits” du comte de Chambord, *Journal (1846-1883)*. Il s'agit d'une sorte d'agenda où le prince notait au jour le jour ses activités personnelles – chasses, visites de famille, voyages, mais aussi les événements de toute l'Europe, ce qui marque qu'il ne se désintéressa jamais de la politique, manifestant l'intention d'y prendre part un jour au nom de la France.

Dans sa préface, son arrière-petite-nièce, la princesse de Lobkowitz, écrit que Chambord avait maintes fois dit : « *Quelle que soit la couleur du drapeau, je l'embrasserai.* » Ce qu'il refusait était le principe que le drapeau de la Révolution incarnait à ses yeux, à cause des violences de celle-ci. On a beaucoup dit qu'il ne voulait pas régner ; cela ne tient pas au vu des innombrables manifestes, correspondants et correspondances qu'il ne cessa d'entretenir pendant près de cinquante ans en France et en Europe. N'alla-t-il pas, en 1873, après son échec du 18 octobre, jusqu'à tenter à la fin novembre une sorte de coup d'État en débarquant à Versailles et en sommant Mac-Mahon de le présenter à la Chambre ?

L'apparence de son parcours est celui d'un homme ferme sur ses principes mais hésitant dans l'action. En cela on peut penser qu'il tenait de son oncle Louis XVI, sauf que celui-ci accepta beaucoup des principes révolutionnaires et ne refusa de transiger que lorsque la papauté s'opposa à la constitution civile du clergé, alors que nous voyons Pie IX conseiller à Chambord d'accepter un arrangement sur le drapeau et celui-ci s'y refuser.

En même temps que le *Journal* paraît une brève biographie de Chambord due à Georges Poisson : elle fait suite à celles de Daniel de Montplaisir et de Christine de Buzon. Chacun y va, naturellement, de ses anecdotes et de ses interprétations.

**“Je songe à Chambord, aux vraies raisons de son refus”**

Le général de Gaulle fut lui-même hanté par le destin de Chambord, autant par tradition familiale que par réflexion politique. Le 7 juillet 1970, il remercie le duc de Castries, qui vient de lui consacrer un ouvrage, le *Grand Refus du comte de Chambord*, en parlant d'un « *capital et triste événement de notre histoire* » : « *Capital, écrit le Général, parce qu'il mettait un point final à tout ce que notre pays avait été*



PHOTOS : RUE DES ARCHIVES/ERICA - AGS - MADRID/FRICH LESSING

en fait d'institutions. Triste, comme tout ce qui signifie que tout ce qui fut ne sera plus jamais. » Derrière cela, il y a du Chateaubriand et non du Maurras. C'est cette hantise qui portera un moment le Général à se tourner vers le comte de Paris, mais c'était trop tard car trop de choses et de temps avaient passé sur "ce qui fut".

Claude Mauriac a rapporté dans le *Temps immobile* une conversation qui se tint à Colombey en août 1946. Le Général, qui vient de quitter le pouvoir, s'interroge sur la manière d'y revenir : « Voyez-vous, dit-il à Claude Mauriac, je songe beaucoup au comte de Chambord. Je songe aux vraies raisons de son refus. Car l'histoire du drapeau blanc n'est qu'un prétexte, naturellement. Eh bien, cette raison je la connais : c'est qu'il n'avait plus confiance en la France, qu'il savait qu'il ne pouvait rien faire de la France, qu'il a préféré voir la monarchie morte une

fois pour toutes et sans avoir à participer à cette décadence. Le roi ne pouvait accepter le traité de Francfort. Si le comte de Chambord avait signé, il lui aurait fallu préparer aussitôt la revanche, il ne pouvait régner sans cela. Or, le pays ne voulait pas de la revanche et il le présentait, le pays ne voulait surtout pas accomplir l'effort nécessaire. »

Claude Mauriac commente : « Si grave, si triste, le visage du général de Gaulle au moment où il désespère de la France. Il parle tout haut devant moi, le regard perdu... », et il demande alors : « Ce que le comte de Chambord a refusé d'être, c'est vraiment cela que vous voulez que je sois ? »

Il est curieux que les nombreux historiens du comte de Chambord aient si peu approfondi cette piste, dont ils avaient les éléments. Dès 1866, Chambord avait mesuré les conséquences

**Henri, comte de Chambord.** Entre la jeunesse et l'âge mûr, une réflexion politique qui glisse des "idées nouvelles" vers un providentialisme empreint de droit divin.

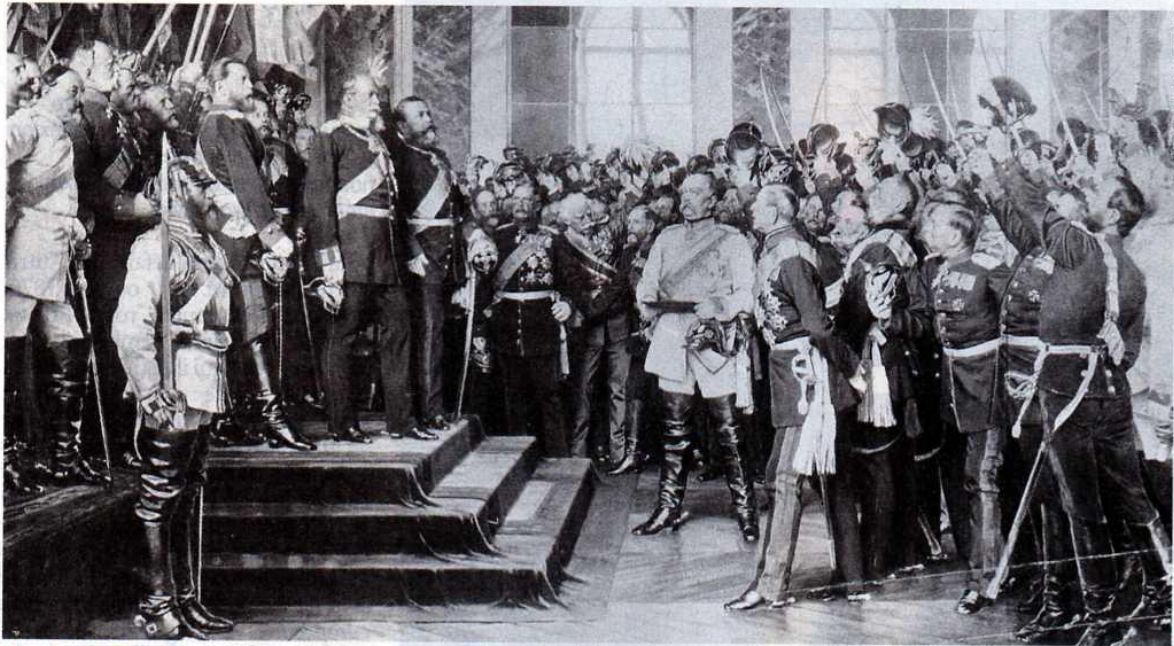
pour la France de la défaite de l'Autriche par la Prusse. Le 1<sup>er</sup> octobre 1870, alors que Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse, parade à Versailles, Chambord lui fait tenir une lettre qui illustre l'analyse du général de Gaulle : « Je suis prêt, si mon pays m'appelle, à remplir la situation qu'un devoir sacré m'impose, et je suis également résolu à reprendre le chemin de l'exil plutôt que de souscrire à son humiliation. De quelle humiliation s'agit-il ? Sans nul doute des exigences du vainqueur qui, en obtenant l'Alsace et la Lorraine, compromettrait la paix européenne. » Georges Poisson commente : « Le comte de Chambord refusait donc d'avance et de rentrer dans les fourgons de l'étranger et d'accepter des conditions de paix humiliantes. »

Mais l'auteur passe ensuite à côté d'un fait capital lorsqu'il écrit : « Autre influence, celle de François-Joseph ? Les deux hommes se seraient rencontrés à l'époque et l'empereur aurait déconseillé au prétendant de remonter sur le trône. » Jusque-là, la cour de Vienne n'avait cessé d'encourager le retour d'Henri V. Or, notre biographe omet de le signaler, cette visite de Chambord à Vienne fut précédée d'une autre, celle de Guillaume I<sup>er</sup> qui, ayant compris que cette restauration était incompatible avec l'annexion

de l'Alsace et de la Lorraine, aurait averti son "cousin" de Vienne qu'elle ne pourrait qu'entraîner une nouvelle guerre, que le nouvel empire allemand était disposé à prévenir.

Là est sans doute, comme l'avait senti le Général, sinon la clef, du moins l'une des clefs déterminantes du « grand refus ». Ce qui ramène l'histoire du drapeau à un rôle secondaire, de même que la mauvaise intention, que tout dément, prêtée à Chambord d'écarter les princes d'Orléans du trône. Les Orléans, à dater de ce qu'il est convenu d'appeler la "fusion" (la réconciliation des deux branches), furent si loyaux qu'au moment du "grand refus" ils rejetèrent et la régen-

**De Gaulle :  
"Ce que  
le comte  
de Chambord  
a refusé  
d'être,  
c'est cela que  
vous voulez  
que je sois ?"**



**Janvier 1871.** Guillaume I<sup>er</sup> proclamé empereur d'Allemagne à Versailles. Chambord ne pouvait "souscrire à l'humiliation".

ce et la lieutenance générale du royaume que l'Assemblée était prête à leur confier. (Même si un minimum de sens politique eût dû leur commander le service de l'intérêt national, leur premier devoir).

Pourquoi Chambord aurait-il masqué son refus derrière des idées contre-révolutionnaires qui ne furent ni celles de Louis XVI, ni les siennes dans sa jeunesse ? Dans une lettre (inédite) à Chateaubriand, datée de Vienne le 6 février 1843, il écrit : « Si je rentrais dans mon pays en prince, je voudrais devoir ce bonheur au suffrage de la majorité des électeurs qui ont conquis le droit d'élire un roi, par l'accomplissement de ce fait, par leurs mandataires. [...] Les contributions devraient être votées par les Chambres dans un gouvernement constitutionnel, le roi n'a plus le droit d'en lever d'extraordinaires. [...] Comme vous l'avez exprimé dans un discours prononcé en séance de la Chambre des pairs le 7 août 1830, je ne crois pas au droit divin de la royauté, mais je crois à la puissance de l'évolution et des faits. [...] Je prie Dieu, Monsieur le Vicomte, qu'il vous ait en sa sainte garde et vous protège autant que je vous aime. Henri. »

L'évolution ultérieure du comte de Chambord – que Falloux situe vers 1852 –, qui le ramène à un providentialisme empreint de droit divin, ouvre sur une nouvelle énigme. « Si le duc de Bordeaux avait été l'élève de Chateaubriand, sans doute le comte de Cham-

bord se serait-il conduit autrement », écrit Georges Poisson. On peut attribuer cette évolution à l'influence grandissante de sa tante, la duchesse d'Angoulême (Madame Royale). Après tout, qu'est-ce que Chambord appelait son "prince" (« sans mon principe, je ne suis qu'un gros homme boiteux »), toujours accolé à une notion d'honneur qui relève plus d'une attitude de gentilhomme que de prince ?

Le parti orléaniste n'a cessé, après la "fusion", de se tirer une balle dans le pied, compromettant les chances de la branche cadette. Au vu de la lettre adressée à Chateaubriand, les soupçons de retour à l'Ancien Régime prêtés à Chambord relèvent d'une propagande malhonnête. Or, contrairement à ce que lui ont reproché ses adversaires, Chambord avait bel et bien un programme. En 1862, le second Empire édicte une loi sur les coalitions assortie du droit de grève. En avril 1865, approuvant cette nouvelle loi, Chambord propose de la compléter et de limiter le pouvoir du chef d'industrie « qui, tenant dans ses mains l'existence des ouvriers, se trouvait investi d'une sorte de domination qui pouvait devenir oppressive » ; il dénonce l'insuffisance de la protection sociale, se proposant, s'il régnait, « d'assurer à l'ouvrier la dignité de sa vie, le fruit de son travail, la sécurité de la vieillesse ». Une telle profession de foi ne pouvait qu'inquiéter le parti orléaniste, ancêtre involontaire du parti

radical, qui incarnait les intérêts du monde industriel et financier.

Que se serait-il passé si Chambord avait levé le prétexte du drapeau ? Il est certain que son providentialisme et sa bigoterie indisposaient les héritiers non moins bigots des Lumières. Mais il était demeuré, de son exil, très populaire. Je n'ai jamais cru à l'histoire des chassepots qui seraient "partis tout seuls". Il est même possible, au témoignage tardif du duc d'Aumale, que l'armée eût fini par accepter le drapeau blanc. En fait, Chambord se heurta aux "élites" de l'époque, qui étaient sans doute moins proches du peuple que lui, aux intrigues de Thiers, soucieux de conserver un pouvoir qu'il perdra peu après, et à l'esprit borné de MacMahon, animé du même souci avec le même effet. La grande histoire se ramène ainsi à de petites causes.

#### À lire

**Journal (1846-1883),**

**Carnets inédits**, d'Henri comte de Chambord, François-Xavier de Guibert, 816 pages, 42 €.

**Le Comte de Chambord, Henri V**, de Georges Poisson, Pygmalion, 356 pages, 21,90 €.

**Le Comte de Chambord, dernier roi de France**, de Daniel de Montplaisir, Perrin, 736 pages, 26,50 €.

**Henri V, comte de Chambord ou le "Fier Suicide" de la royauté**, de Christine de Buzon, Albin Michel, 248 pages, 18,30 €.